



## Honoraires d'huissier pour état des lieux sortie

Par **biscotte**, le **17/02/2013** à **12:13**

Bonjour,

Mon locataire va quitter son logement mais il est assez violent et a levé deux fois la main sur mon mari devant témoin, pour simplement une remarque, il est très caractériel; pour l'état des lieux puis je prendre un témoin ou carrément un huissier ?

Savez vous quels sont les prix pratiqués pour un déplacement d'huissier car nous n'avons que des petits revenus ,cette location rembourse à peine le crédit sur cette maison de famille  
Merci

Par **alterego**, le **17/02/2013** à **13:19**

Bonjour,

Faites l'état des lieux avec un huissier, il sera toujours moins suspecté de complaisance à votre égard.

Dès lors qu'il tend à établir l'état du logement, le constat d'état des lieux dressé par un huissier de justice est soumis à une tarification forfaitaire.

Si je me souviens, elle doit se situer entre 150 et 200 €, au pire des cas. Pourquoi ne pas vous renseigner avant auprès d'une Etude ?

Cordialement